



Pour diffusion immédiate

Cartier signe un contrat d'achat d'actions avec O3 Mining

Val-d'Or, 7 avril 2022 – Ressources Cartier Inc. (TSX-V: ECR) (« Cartier ») a le plaisir d'annoncer la signature d'un contrat d'achat d'actions avec O3 Mining Inc. (« O3 Mining ») en vue de l'acquisition par Cartier de la totalité des actions émises et en circulation de Chalice Gold Mines (Quebec) Inc. (« Chalice Quebec »), une filiale en propriété exclusive d'O3 Mining qui détient un intérêt de 100 % dans la propriété East Cadillac contigüe à la propriété Mine Chimo de Cartier dans le camp aurifère de Val-d'Or, Québec, Canada, (la « transaction »).

Le prix d'achat payable par Cartier à O3 Mining pour l'acquisition de Chalice Québec est de 46 273 265 actions ordinaires de Cartier (les « actions de Cartier »), représentant environ 17,5 % des actions ordinaires pro forma en circulation de Cartier à la clôture de la Transaction.

La réalisation de la transaction demeure assujettie à certaines conditions de clôture, dont l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.

Faits saillants de la transaction : Consolidation de la propriété Mine Chimo de Cartier avec la propriété East Cadillac d'O3 Mining pour une propriété d'exploration ayant une superficie totale de 29 754 hectares à fort potentiel dans la partie est du prolifique camp aurifère de Val-d'Or (le « projet »), se référer aux [Figure 1](#) et [Figure 2](#).

Avantages : Éliminer les frontières, augmenter les ressources et le potentiel de découvertes d'onces supplémentaires, flexibilité accrue pour renforcer l'aspect économique du projet, favoriser son développement et sa construction:

- Cartier détiendra un intérêt de 100% dans la plus grande propriété d'exploration minière à l'est de Val-d'Or :
 - Augmentation immédiate des ressources à 714 400 oz d'Au dans la catégorie indiquée et 1 527 400 oz d'Au dans la catégorie présumée (voir **Note 1**) ;
 - Un budget initial conçu pour accroître les ressources et explorer le potentiel additionnel ;
 - Augmentation significative du territoire d'exploration et du potentiel pour de nouvelles découvertes ;
- Amélioration du profil de la société et de l'exposition aux marchés des capitaux ;
- Plate-forme pour la poursuite de la consolidation du district ;
- Nouveau partenariat formé avec O3 Mining.

Note 1 : Les ressources sont présentées telles que décrites dans le rapport technique intitulé « NI 43-101 Technical Report and Mineral Resource Estimate Update for the Chimo Mine Project, Québec, Canada, Christine Beausoleil, P. Geo. and Claude Savard, P. Geo., InnovExplo Inc., March 2021 » ainsi que dans le rapport technique intitulé : « 2019 Technical Report & Mineral Resources Estimate : East Cadillac Gold Project, Val-d'Or, Québec, John Langton, P. Geo., Vincent Jourdain, P. Eng., MRB & Associates, April 30th 2019 ».

Le contrat d'achat d'actions prévoit que dans le cadre de cette transaction et de l'émission des actions de Cartier à O3, Cartier et O3 Mining concluront une entente sur les droits des investisseurs (la « convention sur les droits de l'investisseur ») en vertu de laquelle O3 Mining aura le droit de désigner un administrateur pour nomination au conseil d'administration de Cartier. La convention sur les droits de l'investisseur comprendra, entre autres, des droits de préemption et de complément en faveur d'O3 Mining, une clause de statu quo pour une période de 2 ans et une clause de restriction de transfert d'actions de Cartier effective pour une période de 3 ans.

Immédiatement après la clôture de la transaction, un comité technique sera formé et composé d'un (1) représentant de Cartier et d'un (1) représentant d'O3 Mining dans le but de fournir des conseils et des orientations stratégiques sur les activités d'exploration et de développement du projet et de mettre en place une opportunité pour Cartier et O3 Mining afin partager leurs points de vue sur l'exploration, le développement et l'avancement du projet.

Philippe Cloutier, président et chef de la direction de Cartier a commenté : « *L'acquisition procure à Cartier la plus importante position de terrain le long de la prolifique faille Larder Lake - Cadillac à l'est de Val-d'Or ainsi que des ressources aurifères à fort potentiel de croissance. Les gîtes aurifères Simon Ouest et Nordeau Ouest, immédiatement adjacents aux ressources aurifères de la propriété Mine Chimo, fournissent à court terme des cibles pouvant accroître rapidement nos ressources aurifères* ».

À propos de Ressources Cartier Inc.

Ressources Cartier Inc., qui a été fondée en 2006, est une société d'exploration basée à Val-d'Or. Les projets de l'entreprise sont tous situés au Québec, qui se classe régulièrement parmi les meilleures juridictions minières au monde. Cartier fait avancer le développement de son projet phare Mine Chimo et explore activement ses autres projets. La Société dispose d'une solide position de trésorerie de plus de 5,5M \$ et d'importants appuis corporatif et institutionnel, notamment avec Agnico Eagle Mines, O3 Mining et les fonds d'investissement du Québec.

Personnes qualifiées

Les renseignements de nature scientifique et technique de la Société, présents dans ce communiqué, ont été rédigés et révisés par MM. Gaétan Lavallière, P. Geo., Ph. D., Vice-Président et Ronan Déroff, P. Geo., M. Sc., Géologue Sénior, Chef de projets et Géomaticien, personnes qualifiées au sens du Règlement NI 43-101. M. Lavallière a approuvé les informations contenues dans ce communiqué.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable qui sont basées sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations à la date de ce communiqué de presse. Les informations contenues dans ce communiqué de presse concernant la Transaction et toute autre information aux présentes qui n'est pas un fait historique peuvent constituer des "informations prospectives". Les informations prospectives sont basées sur certaines hypothèses, qui pourraient changer considérablement à l'avenir, y compris l'hypothèse que Cartier est satisfait des résultats de ses vérifications diligentes sur Chalice Gold Mines (Québec) Inc. et ses actifs. Toute déclaration impliquant des discussions concernant des prédictions, des attentes, des interprétations, des croyances, des plans, des projections, des objectifs, des hypothèses, des événements futurs ou

des performances (utilisant souvent, mais pas toujours, des expressions telles que « s'attend à », ou « ne s'attend pas à », « est attendu », "interprété", "avis de la direction", "anticipe" ou "n'anticipe pas", "planifie", "budget", "prévu", "prévoit", "estime", "croit" ou "a l'intention" ou variations de ces mots et expressions ou indiquant que certaines actions, événements ou résultats "pourraient" ou "pourraient", "seraient", "pourraient" ou "seront" censés se produire ou être atteints) ne sont pas des déclarations de faits historiques et peuvent être des informations prospectives et visent à identifier les informations prospectives. Ces informations prospectives sont basées sur des hypothèses et des estimations raisonnables de la direction de Cartier au moment où elles ont été faites, impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner les résultats réels, la performance ou les réalisations soient sensiblement différentes des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus par ces informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres, les résultats des enquêtes de diligence raisonnable de Cartier ; le résultat des négociations entre les parties relatives à la documentation définitive pour réaliser la Transaction ; les risques liés au redémarrage des opérations ; les autres mesures qui pourraient être prises pour atténuer la propagation de la COVID-19 ; l'impact des perturbations liées au COVID-19 sur les activités commerciales de Cartier, y compris sur ses employés, fournisseurs, installations et autres parties prenantes ; les incertitudes et les risques qui sont survenus et qui pourraient survenir en relation avec les voyages, et d'autres impacts sur les marchés financiers et sociaux de COVID-19 et les réponses à COVID 19. Bien que les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse soient basées sur ce que la direction considère, ou croyait à l'époque, être des hypothèses raisonnables, Cartier ne peut garantir aux actionnaires et aux acheteurs potentiels de titres que les résultats réels seront conformes à ces hypothèses et informations prospectives, car il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus, et ni Cartier ni aucune autre personne n'assument la responsabilité de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations prospectives. Cartier ne s'engage pas, et n'assume aucune obligation, à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives ou informations prospectives contenues dans les présentes pour refléter de nouveaux événements ou circonstances, sauf si la loi l'exige.

Pour plus d'information, contacter:

Philippe Cloutier, P. Geo.
Président et Chef de la direction
Téléphone: 819-856-0512
philippe.cloutier@ressourcescartier.com
www.ressourcescartier.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.